

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 21 janvier 2021

### Le Cerema signataire du pacte d'engagement des acteurs des infrastructures de mobilité porté par le Ministère des Transports et l'IDRRIM



Un partenariat ambitieux des acteurs publics et privés des infrastructures pour répondre aux défis de la transition écologique, climatique et numérique

*Hôtel Roquelaure, 20 janvier 2021 – Jean-Baptiste DJEBBARI, Ministre des Transports, et Yves KRATTINGER, Président de l'IDRRIM, ont réuni les principaux signataires du pacte d'engagement des acteurs des infrastructures de mobilité, dont le Cerema, pour lancer officiellement la démarche qui a vocation à être déclinée à l'échelle territoriale. L'objectif est d'apporter des réponses opérationnelles concrètes et soutenables aux gestionnaires d'infrastructures en mobilisant les acteurs nationaux et locaux.*

Ce pacte d'engagement à horizon 2030 engage les signataires à porter une vision commune de l'avenir des infrastructures de mobilité, mais aussi à apporter des réponses concrètes et soutenables aux gestionnaires d'infrastructures qui sont confrontés à l'évolution des enjeux et attentes de notre société : celles inscrites dans les transitions climatiques et écologiques, dans la transition numérique, et enfin celles conçues et gérées à l'écoute des citoyens.

La mise en œuvre de ce pacte repose sur quatre engagements préalables :

- Adapter la formation aux besoins de compétences actuelles et futures ;
- Mettre en place une stratégie de gestion patrimoniale des infrastructures au regard de leur vieillissement et des nouvelles attentes sociétales ;
- Favoriser l'innovation ;
- Consolider un mode de travail partenarial et collaboratif entre tous les acteurs.

Pascal Berteaud, Directeur Général du Cerema, souligne que « les orientations inscrites dans ce pacte d'engagement montrent le chemin parcouru ensemble ces dernières années » et que « le Cerema dispose d'une ingénierie territorialisée mobilisée pour accompagner la mise en œuvre de ces engagements ».

Les signataires s'engagent sur le plan national mais aussi territorial avec une déclinaison fine au niveau régional, départemental, métropolitain, intercommunal. Un cadre-type est proposé pour accompagner les acteurs locaux et faire ainsi évoluer les pratiques.

#### A propos du Cerema

Le Cerema est un établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique. Il est placé sous la double tutelle du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Doté d'un savoir-faire transversal, de compétences pluridisciplinaires et d'un fort potentiel d'innovation et de recherche, le Cerema intervient auprès des services de l'État, des collectivités et des entreprises pour les accompagner dans leurs projets.

#### CONTACT PRESSE

Laure BOUREL – presse@cerema.fr – 06.73.66.16.61